

## MISE À JOUR AUX FOURNISSEURS SUR LA COVID-19 – 16 AVRIL 2020 - RÉVISÉE

### Protocoles de confinement des infections – Protection du visage

***Veillez vous assurer que ce message est transmis aux principales parties prenantes de votre organisation.***

Bonjour, cher partenaire fournisseur,

Des études récentes ont montré qu'un pourcentage de personnes atteintes de COVID-19 ne présentent pas de symptômes (« asymptomatiques ») et que même celles qui finissent par développer des symptômes peuvent transmettre le virus à d'autres personnes avant de présenter des symptômes (« présymptomatiques »). Cela signifie que le virus peut se propager entre des personnes qui interagissent à proximité - par exemple, en parlant, en toussant ou en éternuant - même si ces personnes ne présentent pas de symptômes.

Le 7 avril 2020, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a [publié une déclaration](#) concernant l'utilisation de masques non médicaux/en tissu. L'ASPC déclare qu'il n'est pas prouvé que le port d'un masque non médical/en tissu protège la personne qui le porte, mais que c'est une mesure supplémentaire pour protéger les autres si vous êtes dans un lieu public où d'autres mesures d'éloignement physique sont difficiles à maintenir. Nous notons que les masques de qualité chirurgicale et de type N95 sont des fournitures essentielles qui devraient être mises à la disposition des professionnels de la santé.

***La distance physique (6 pieds ou 2 mètres ou plus des autres) reste l'un des moyens les plus efficaces de prévenir le transfert du virus entre personnes.***

Compte tenu de cette recommandation, **lorsque l'éloignement physique ne peut être réalisé pendant le travail**, nous nous attendons à ce **que les employés du fournisseur de BGIS respectent cette recommandation en se couvrant le visage d'une manière ou d'une autre**. Idéalement, les membres d'équipe devraient utiliser des masques réutilisables et lavables qui minimisent l'impact des déchets sur notre environnement. Les masques doivent être d'un ton neutre et maintenir une apparence professionnelle en tout temps. Étant donné qu'il a été prouvé que les masques empêchent le transfert de gouttelettes dans l'air ou sur des surfaces de soi-même à d'autres, nous demandons aux membres de notre équipe d'être proactifs et de prendre des mesures personnelles appropriées pour se couvrir le visage. BGIS s'est engagé à assurer le plus haut degré de sécurité pour tous les membres de son équipe et les occupants des bâtiments dans lesquels il intervient, et cette mesure contribuera à cet objectif.

*Comme l'ont souligné les autorités de santé publique, un masque facial est destiné à protéger d'autres personnes contre le virus COVID-19, et non le porteur, il ne doit donc pas être confondu avec un équipement de protection individuelle (ÉPI).*

Si vous ou vos employés ne vous sentez pas bien, en particulier si vous présentez des symptômes de COVID-19 (fièvre, toux soutenue, difficulté à respirer), le port d'un masque ou le fait de se couvrir le visage n'annule pas l'obligation de rester à la maison et de consulter votre médecin.

**Certains sites peuvent être exclus de cette exigence et nous vous encourageons à vous coordonner avec votre responsable de compte BGIS pour assurer l'alignement avec les protocoles du client sur ces sites.**

N'hésitez pas à me contacter ou à contacter votre représentant local de BGIS si vous avez des questions.

Merci pour votre engagement, votre coopération et votre soutien.

John Castelhana  
Vice-président, Approvisionnement stratégique - Amérique du Nord  
BGIS Solutions globales intégrées  
[John.castelhana@bgis.com](mailto:John.castelhana@bgis.com)